

DÉPARTEMENT DE LA  
CHARENTE MARITIME

-----  
ARRONDISSEMENT  
DE ROCHEFORT

-----  
CANTON DE ROYAN

-----  
COMMUNE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 17.042

L'An Deux Mille Dix-Sept, le 20 mars, à 18 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 14 mars 2017

DATE D'AFFICHAGE

Le 14 mars 2017

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Didier QUENTIN, M. Patrick MARENGO, Mme CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, Mme Marie-Noëlle PELTIER, Mme Eva ROY, M. Gérard FILOCHE, Mme Marie-José DAUZIDOU, Mme Nelly SERRE, Mme Dominique BERGEROT, adjoints,

Mme Dominique BARRAUD DUCHÉRON, M. Didier BESSON, Mme Annie CHABANEAU, M. René-Luc CHABASSE, M. Jean-Paul CLECH, M. Daniel COASSIN, Mme Alexandra COUDIGNAC, Mme Marie-José DOUMECQ, M. Julien DURESSAY, Mme Thérèse GORDON'S, M. Bruno JARROIR, Mme Régine JOLY, M. Gérard JOUY, M. Gilbert LOUX, M. Denis MOALLIC, M. Pierre PAPEIX, M. Thierry REGISTER, Mme Marie-Claire SEURAT, conseillers municipaux.

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS : Mme Dominique GACHET représentée par M. Didier QUENTIN  
Mme Nancy LEFÈVRE représentée par M. René-Luc CHABASSE  
M. Yannick PAVON représenté par M. Philippe CAU  
Mme Dominique PARSIGNEAU représentée  
par Mme Dominique BARRAUD DUCHÉRON

ÉTAIT ABSENT-EXCUSÉ : M. Alain LARRAIN

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 28

Nombre de votants : 32

Mme Marie-José DOUMECQ a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : AÉRODROME DE ROYAN-MÉDIS - AMÉNAGEMENT D'ÉQUIPEMENTS  
ACCESSIBLES AUX PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE - DEMANDE DE  
SUBVENTION AU FONDS DE SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT PUBLIC LOCAL  
(FSIPL)

RAPPORTEUR : Mme ROY

VOTE : UNANIMITÉ

Depuis plusieurs années, l'aérodrome de ROYAN-MÉDIS enregistre à la fois une hausse des mouvements d'aéronefs et du nombre de visiteurs.

Face à cette évolution, des aménagements sont indispensables, d'une part pour mettre aux normes « handicapés » l'accès de certains bâtiments et, d'autre part, pour réserver une zone d'accueil spécifiquement réservée et sécurisée aux personnes à mobilité réduite (PMR), qui souhaitent assister aux évolutions des aéronefs ou des parachutistes.

Or, le Fonds de Soutien à l'Investissement Public Local (F.S.I.P.L.) peut apporter une aide financière de 30% aux communes qui souhaitent aménager et mettre aux normes ses équipements, en vue de l'accueil des personnes à mobilité réduite.

Les travaux envisagés sur la plateforme aéroportuaire, qui peuvent bénéficier d'une subvention au titre du F.S.I.P.L., sont les suivants :

- création d'une aire d'accueil en enrobé d'une surface de 450 m<sup>2</sup> comprenant 3 places de stationnement handicapés, mobiliers de jardin (3 tables, 6 bancs, 3 parasols), panneaux de signalétique et de jalonnement, avec signalisation verticale et horizontale,
- aménagement d'un local toilettes publiques accessible aux PMR, à l'angle du hangar Publi Air Service, et d'un WC accessible aux PMR à la Tour de Contrôle,
- création d'une rampe d'accès au restaurant « L'Escale » de l'aérodrome,
- création d'une rampe d'accès à la salle de réunion de la Tour de Contrôle.

L'ensemble de ces travaux est estimé à 77.037,76 Euros Hors Taxes.

En conséquence, il est demandé une subvention au titre du Fonds de Soutien à l'Investissement Public Local (F.S.I.P.L.) de 30% soit 23.111,33 Euros, l'autofinancement de la Ville de ROYAN étant de 53.926,43 Euros Hors Taxes.

## **LE CONSEIL MUNICIPAL**

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Vu la possibilité d'obtenir une aide concernant les travaux d'aménagement d'équipements accessibles aux personnes à mobilité réduite sur la plateforme aéroportuaire de ROYAN-MÉDIS, au titre du Fonds de Soutien à l'Investissement Public Local (F.S.I.P.L.) pour 2017,
- Vu la nécessité de demander une dérogation de commencement anticipé des travaux pour l'accueil rapide des personnes à mobilité réduite avant la saison estivale 2017,
- Après en avoir délibéré,

## DÉCIDE

- d'approuver les travaux d'aménagement ainsi que d'équipement, pour l'accueil et l'accessibilité des personnes à mobilité réduite sur la plateforme aéroportuaire de ROYAN-MÉDIS, estimés à 77.037,76 Euros Hors Taxes,
- de solliciter une subvention au titre du Fonds de Soutien à l'Investissement Public Local (F.S.I.P.L.) à hauteur de 30% du montant hors taxes des travaux, soit 23.111,33 Euros,
- de demander une dérogation de commencement anticipé des travaux avant la saison estivale 2017,
- d'indiquer que son n° SIRET est le suivant : 211 703 061 000 13,
- d'autoriser Monsieur le Député-Maire ou Monsieur le Premier Adjoint agissant par délégation, à signer toutes pièces relatives au dossier de demande de subvention,
- d'imputer la totalité de la dépense Hors taxes sur le budget primitif 2017, ce qui représente un autofinancement de 53.926,43 Euros Hors Taxes pour la Ville de ROYAN.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire  
Compte tenu de l'accomplissement  
des formalités légales  
le 22 mars 2017

Pour le Député-Maire,  
Et par délégation  
Le Premier Adjoint  
Patrick MARENGO

Aérodrome de ROYAN-MEDIS  
Demande de subvention FSIPL

**Création aire d'accueil en enrobé d'une surface de 450m<sup>2</sup> et signalisation**

COLAS Sud Ouest Agence DAVID	travaux de voirie	14 519,50 €	
COLAS Sud Ouest Agence DAVID	mobilier urbain	5 820,00 €	
C2M17	Clôture, barriérage	7 272,25 €	
			27 611,75 €

**Aménagement local toilettes publiques accessible PMR  
parking -angle hangar Publi Air Service**

VIGNAUD	travaux de maçonnerie	3 867,50 €	
RICHE	Fourniture et pose porte	4 140,40 €	
DRS	travaux de peinture	190,65 €	
ACLIMAT PALLUAS	travaux électriques	4 510,00 €	
DELAGE	travaux de plomberie	2 573,51 €	
ACB	travaux de carrelage	3 788,75 €	
			19 070,81 €

**Tour de Contrôle**

VIGNAUD	travaux de maçonnerie	3 268,50 €	
RICHE	Fourniture et pose porte	1 723,14 €	
DRS	travaux de peinture (base et 2 options)	3 882,75 €	
ACLIMAT PALLUAS	travaux électriques (base et option)	5 222,00 €	
DELAGE	travaux de plomberie	2 497,89 €	
ACB	travaux de carrelage	2 976,18 €	
			19 570,46 €
			38 641,27 €

**Création rampe d'accès au restaurant "L'Escale"**

VIGNAUD	travaux de maçonnerie	3 072,75 €	
			3 072,75 €

**Création rampe d'accès à la salle de réunion Tour de Contrôle**

VIGNAUD	travaux de maçonnerie	4 613,00 €	
RICHE	fourniture et pose porte	3 098,99 €	
			7 711,99 €

	<b>Montant total HT</b>	<b>77 037,76 €</b>
--	-------------------------	--------------------

<b>Subvention FSIPL</b>	<b>30%</b>	<b>23 111,33 €</b>
<b>Autofinancement Ville ht</b>		<b>53 926,43 €</b>